

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 septembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1329)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1142

présenté par
M. Goldberg

ARTICLE 5

À l'alinéa 7, substituer aux mots :

« septième alinéas de l'article 15 sont applicables, ainsi que le huitième alinéa »

les mots :

« neuvième alinéas de l'article 15 sont applicables, ainsi que le dixième ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.